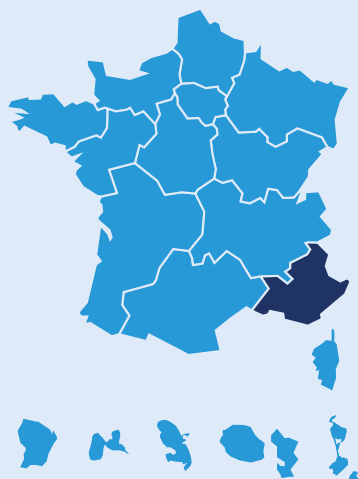


Provence-Alpes-Côte d'Azur

Rapport d'activité régional 2019

Sur la carte



Établissements adhérents

146

Établissements adhérents
au plan de formation à l'Anfh

35

Établissements
adhérents au DPCm

Éditorial

L'Anfh Provence-Alpes-Côte d'Azur au service des établissements et des agents

Son action permanente doit permettre au plus grand nombre de partir en formation et cette optimisation des fonds est une constante de l'Anfh PACA. La mise en œuvre du FQ (Fonds de Qualification) & CPF a permis d'augmenter le nombre de formations qualifiantes pour les non soignants sans diminuer les Études promotionnelles, qui restent très élevées en région.

L'Anfh porte par ailleurs de nombreux projets pour les établissements et permet d'accompagner les équipes, les agents, sur la QVT, le développement durable mais aussi sur les nouvelles technologies au service de la formation. Ces projets, au service des établissements, permettent aussi une professionnalisation accrue et un engagement sur des domaines importants pour l'avenir.

Dans le même cadre, la cartographie réalisée sur les métiers médicaux permet d'appréhender les besoins futurs mais aussi d'engager des réflexions sur le DPC médical. 2019 est aussi marqué par des évolutions réglementaires que l'Anfh intègre dans ses prestations de formation et d'accompagnement, c'est notamment le cas pour l'égalité femme/homme. Enfin, l'accompagnement et l'animation de réseaux, qu'ils soient territoriaux ou professionnels, reste un engagement fort de la région. Dans ce contexte, la délégation reste à l'écoute pour répondre au mieux aux demandes et aux particularités de chaque type d'établissement mais aussi aux besoins et aspirations des agents.

Gilles Manchon
Président régional

Une expertise pour gérer et financer

Dispositifs individuels au titre de l'agrément CFP

55,8% de dossiers acceptés (hors BC)

209 CFP* (dossiers classiques)

45 Études promotionnelles*

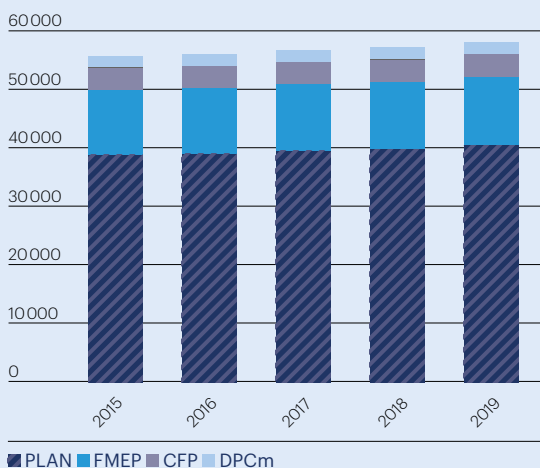
107 VAE*

268 Bilans de compétences*

*Nombre de dossiers en cours

Fonds et formation

Évolution de la collecte par fonds depuis 2015 (en K€)



En 2019, le total des cotisations* s'élève à 58 564 K€ contre 57 618 K€ en 2018, soit une augmentation de 1,6%. Cette évolution est supérieure à celle enregistrée au niveau national (1%). *Hors cotisations sur exercices antérieurs, sauf Esat.

Études promotionnelles tous fonds confondus

1320 Études promotionnelles en cours, dont

549 Dossiers accordés en 2019

Dix premiers diplômes préparés dans le cadre des Études promotionnelles

Diplômes	Nombre EP 2019	Nombre EP 2018	Taux d'évolution 2019/2018
1. DE Infirmier	538	551	-2,4%
2. DEAS	207	217	-4,6%
3. Dipl. Cadre de santé	149	150	-0,7%
4. DE IBODE	82	82	0%
5. DE Infirmier anesthésiste	64	72	-11,1%
6. DEAES	24	21	14,3%
7. Caferuis	23	29	-20,7%
8. DE Puéricultrice	20	20	0%
9. BPJEPS	20	20	0%
10. DEAP	17	8	112,5%
Autres	176	137	28,5%
Total	1320	1307	1%

DPC médical

Plus de 3500 départs

en formation au titre de l'agrément DPC médical, dont :

90% concernant les médecins

9% concernant les pharmaciens

1% concernant les chirurgiens-dentistes



Le service aux agents et aux établissements : une priorité

Des instances en évolution mais toujours très présentes

La réforme territoriale a entraîné une évolution des instances. Composées d'hospitaliers représentant les employeurs et les agents, elles restent très présentes et apportent toute leur créativité et leur volonté pour faire évoluer les prestations et les services au bénéfice des agents. Cet engagement est important pour permettre une adaptation et un service de qualité.

Un service quotidien en constante amélioration

Ces éléments sont plus invisibles mais les volumes financiers sont importants entre l'Anfh et les établissements. L'engagement de tous, l'accompagnement permanent, la qualité des relations, la simplification des procédures sont autant d'éléments qui permettent de gérer au mieux les fonds mais aussi de répondre aux demandes des établissements. L'Anfh est en permanence à l'écoute et la qualité des correspondants en établissement est une plus-value indéniable pour optimiser les dispositifs et les fonds.

Une présence auprès des professionnels toujours plus importante

Depuis de nombreuses années, l'Anfh anime des réseaux, tels que QVT ou développement durable, mais est aussi présente auprès de réseaux existants afin de comprendre leurs besoins et de pouvoir les accompagner en termes de professionnalisation. Le projet «sécurisation des parcours en IFSI», la profession-

nalisation des acheteurs mais aussi l'accompagnement des GHT sont autant d'exemples de la présence de l'Anfh et des services qu'elle peut apporter aux hospitaliers. Cette réalité existe aussi dans le domaine du handicap et du secteur médico-social en général.

Des projets toujours plus nombreux

Cette année a été marquée par la réalisation du troisième baromètre social en 6 ans, outil qui regroupe toujours plus d'établissements et d'agents et qui marque l'engagement des établissements sur la QVT. Ce projet intègre aussi un volet développement durable qui permet d'accompagner les établissements tant sur l'énergie, la gestion des déchets, le gaspillage alimentaire que sur l'éco-conception des soins. Ce projet permet ainsi d'accompagner des établissements vers des certifications ISO 14 001 ou des éco-labels. Ce volet fait l'objet d'une demande accrue des établissements et répond à cette évolution de l'approche sociétale. L'Anfh essaie d'être toujours à l'écoute pour accompagner au mieux chaque établissement et répondre aux besoins des équipes et des agents. Les projets sont nombreux : de la cartographie des métiers médicaux à une journée sur l'intelligence artificielle. L'Anfh est au service des établissements, de l'anticipation et de l'accompagnement des évolutions sociétales et institutionnelles.

Zoom sur le plan de formation

Répartition des charges par nature de dépenses



50%
Enseignement



7%
Déplacement



42%
Traitement

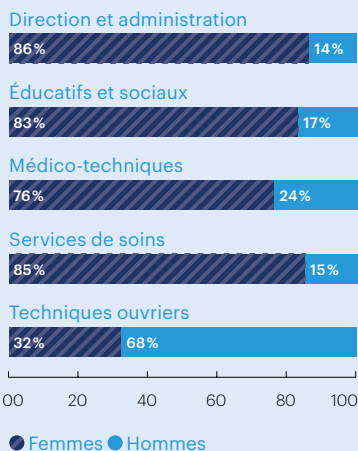
Répartition des stagiaires

par catégorie de rémunération, ayant bénéficié d'une prise en charge au titre du plan de formation.



En 2019, 43% des stagiaires ayant bénéficié d'au moins une action de formation au titre du Plan de formation des établissements adhérents sont des agents de catégorie C, contre 42% en 2018.

Répartition des stagiaires partis au moins une fois en formation en 2019, par genre et par filière



L'Anfh en chiffres

Les chiffres-clés 2019

Cotisants (FMEP et CFP)



148

établissements
cotisants

66 870

agents



66 060

départs en
formation au titre
de l'agrément Plan



54,5%

de taux d'accès à la formation

Public formé au titre du plan de formation



79%

des agents formés
au titre du plan
de formation sont
des femmes

Budget régional



58 564 K€

collectés par
l'Anfh Provence-Alpes-Côte d'Azur

40 787 K€

2,1% - Plan de formation

11 670 K€

0,6% - Études promotionnelles

3 890 K€

0,2% - Dispositifs individuels
(CFP/VAE/BC)

26 K€

4,8% ESAT

2 189 K€

0,5% ou 0,75% - DPC médical

Dispositifs individuels (CFP + EP + VAE)*



361

dossiers CFP
(hors BC) pris en
charge et un taux
d'acceptation
de 55,8%

BC*



268

Bilans de
compétences
accordés (au titre
de l'agrément CFP)

*Nombre de dossiers en cours

Contact



Anfh PACA
Immeuble CMCI
2, rue Henri Barbusse
CS 20297
13232 Marseille
CEDEX 01

provence@anfh.fr
www.anfh.fr/
provence